



Commission Locale de l'Eau
SAGE de l'Odette



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Odette

1- Etat des lieux

2. Atlas cartographique

Novembre 2003



Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Odette comprend 3 dossiers :

Dossier 1 : Etat des lieux

Ce dossier regroupe trois documents :

- Présent document →
- 1. Rapport général**
 - 2. Atlas cartographique**
 - 3. Diagnostic et constat des groupes thématiques**

Dossier 2 : Tendances évolutives à l'horizon 2015

Dossier 3 : Enjeux, objectifs et actions

Ce dossier regroupe quatre documents :

- 1. Contexte général du SAGE**
- 2. Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux**
- 3. Prescriptions et recommandations**
- 4. Fiches actions**

Préambule

Le dossier présentant **l'état des lieux et le diagnostic, première phase de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Odet**, est constitué des **3 documents** suivants :

- Rapport général
- Atlas cartographique (objet du présent document)
- Diagnostic et constats des groupes thématiques

Ces 3 documents sont organisés selon les **5 thématiques** suivantes (correspondant aux groupes thématiques) :

- Inondations
- Qualité de l'eau
- Besoins et ressources en eau
- Milieux aquatiques
- Estuaire

Les 3 documents s'articulent de la façon suivante : « le rapport général » fournit l'ensemble des données recueillies sur le bassin versant de l'Odet et sur les 5 thématiques, « l'atlas » fournit une représentation cartographique de ces données et le rapport « Diagnostic et constats des groupes thématiques » apporte la perception des problématiques par les acteurs locaux et synthétise les travaux réalisés lors des réunions de concertation.

Ainsi, la présentation de ces documents vise à **respecter la démarche** qui a été mise en place pour élaborer l'état des lieux et initier l'important **travail de concertation**, organisé autour des groupes thématiques, dont dépend la réussite de la démarche du SAGE. En phase d'état des lieux il convient de fournir à l'ensemble des partenaires des **informations cohérentes et si possible exhaustives**, pour asseoir une concertation effective dans les phases ultérieures de la démarche que sont « l'établissement des tendances et des scénarios (phase 2) » puis « la détermination des objectifs, la définition de la stratégie et la formalisation du SAGE (phase 3) ». Il s'agit aussi de « **coller au terrain** » et d'éviter toute démarche qui pourrait être ressentie comme déconnectée des préoccupations locales.

La **hiérarchisation des thèmes** mérite d'être commentée. En premier lieu, il convient de rappeler que ce sont **les crues de 2000 qui ont été le « déclencheur »** du SAGE de l'Odet. Ensuite, les aspects qualitatifs et quantitatifs de la distribution en eau, et notamment en eau potable, sont fondamentaux comme le rappelle le SDAGE du bassin Loire Bretagne (la sécurisation de l'alimentation en eau potable est l'objectif prioritaire du SDAGE). Pour finir, suivent les thèmes importants et fédérateurs que sont les milieux aquatiques et l'estuaire ; ce dernier thème mérite une mention particulière, car il a suscité un intérêt inattendu résultant peut-être d'un déficit de prise en compte globale dans les réflexions antérieures.

L'approche thématique proposée dans le présent état des lieux a donc conduit à **rédiger pour chaque thème un chapitre le plus complet possible et pratiquement indépendant des autres chapitres** ; il en résulte certaines répétitions pouvant apparaître dans le cadre d'une lecture linéaire des documents.

Il convient de rappeler que malgré les efforts consentis, **l'état des lieux ne peut prétendre à l'exhaustivité sur tous les thèmes abordés**. Toutefois, l'éclairage obtenu permet d'appréhender correctement les enjeux et d'initier les phases suivantes de l'élaboration du SAGE de l'Odet. Parmi les informations recherchées et non obtenues on peut citer par exemple : les préjudices économiques des inondations 2000-2001, l'évaluation fine de la production et de la consommation en eau potable, les calculs de flux de pollution par catégories de sources de pollution, l'analyse des excédents d'azote par secteurs du bassins (les données ne sont disponibles qu'à l'échelle cantonale et le nombre de cantons concernés par le bassin conduit à prendre en compte un territoire trop vaste pour établir des ratios fiables sur le bassin versant de l'Odet : seul 2 cantons ont donc fait l'objet de précisions), la pédologie (données disparates), la courantologie dans l'estuaire.

Toutefois, pour certains sujets mal connus, **des compléments d'étude ont été jugés nécessaires** et ont été réalisés pour compléter l'état des lieux. Il s'agit des études suivantes :

- Géologie et eaux souterraines – SAGE de l'Odet : étude BRGM, août 2003
- L'avifaune de l'estuaire de l'Odet – Etat des connaissances de 1967 à 2003 : étude Bretagne Vivante-SEPNB, août 2003
- Bilan des connaissances et des enjeux relatifs aux ressources marines de l'estuaire de l'Odet : étude IFREMER-TETHYS, juillet 2003

Par ailleurs, compte tenu de la sensibilité des **zones humides et du petit chevelu** présents sur le bassin versant de l'Odet et des menaces qu'ils subissent, un inventaire a été initié (première phase réalisée en 2003 : 5 150 ha sur les communes de Guengat, Plonéis et Quimper). Cet inventaire n'est pas considéré comme une étude complémentaire pour l'état des lieux du SAGE, mais comme un « produit » du SAGE mis en œuvre rapidement du fait de l'urgence de la situation reconnue par l'ensemble des acteurs.

Présentation du bassin de l'Odette

Contexte physique

- Carte 1 : Périmètre du SAGE de l'Odette
- Carte 2 : Réseau hydrographique et réseaux de mesures
- Carte 3 : Relief du bassin de l'Odette
- Carte 4 : Géologie du bassin versant de l'Odette
- Carte 5 : Potentialités des aquifères de socle

Organisation administrative, occupation du sol et activités

- Carte 6 : La population du bassin de l'Odette
- Carte 7 : Communauté de communes et cantons du bassin de l'Odette
- Carte 8 : Plans locaux d'urbanisme (PLU) et Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Carte 9 : Occupation du sol du bassin
- Carte 10 : Les infrastructures
- Carte 11 : Les milieux naturels remarquables
- Carte 12 : Inventaire floristique sur le bassin
- Carte 13 : Les paysages et patrimoines bâtis (moulins)
- Carte 14 : Productions végétales
- Carte 15 : Elevage sur les communes du bassin de l'Odette
- Carte 16 : Les principales industries
- Carte 17 : Tourisme et loisirs

Approche thématique

Inondations

Carte 18 : Réseau d'annonce des crues du bassin

Carte 19 : Champs d'expansion des crues

Carte 20 : Communes sinistrées au titre des « catastrophes naturelles – inondations en 2000-2001 »
et communes dotées d'un PPRI

Carte 21 : Protection contre les inondations de Quimper et Ergué-Gabéric

Qualité de l'eau

Carte 22 : Stations de suivi de la qualité des eaux

Carte 23 : Objectifs de qualité générale des cours d'eau

Carte 24 : Qualité des eaux de surface – paramètres nitrates (en 2002)

Carte 25 : Qualité des eaux de surface par paramètres (en 2002)

Carte 26 : Pollution d'origine agricole

Carte 27 : Traitement des eaux usées domestiques et industrielles

Carte 28 : Les pressions sur la qualité de l'eau

Besoins et ressources

Carte 29 : Les structures gestionnaires de l'eau

Carte 30 : Etat d'avancement des procédures relatives aux périmètres de protection des captages

Carte 31 : Prélèvements pour la production d'eau potable et transferts d'eau

Carte 32 : Bilan « besoins – ressources »

Milieux aquatiques

Carte 33 : Catégories des cours d'eau et territoires des AAPPMA

Carte 34 : Les peuplements piscicoles

Carte 35 : Linéaires de cours d'eau restaurés et entretenus dans le cadre du CRE (1999-2003)

Carte 36 : Les zones humides dans la partie sud et les principaux étangs sur l'ensemble du bassin

Estuaire

Carte 37 : Zones prioritaires pour l'avifaune de l'estuaire de l'Odet

Carte 38 : Localisation des activités dans l'estuaire